



DOSSIER DE PRESSE

Commémoration 72ème anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945

- Lundi 8 mai 2017 -

Contacts Presse

communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr



CÉRÉMONIE DU 8 MAI 1945

Le Haut-Commissaire de la République, M. René BIDAL, a présidé la cérémonie de commémoration du 72^{ème} anniversaire de la célébration de la victoire du 8 mai 1945.

La cérémonie militaire a débuté à 8h30, avenue Pouvanaa a Oopa, par une revue des troupes placées sous le commandement du Contre-Amiral, commandant supérieur des forces armées en Polynésie française, suivie par l'arrivée du Haut-Commissaire accompagné par les hautes autorités protocolaires de Polynésie française.



DEROULEMENT GENERAL DE LA CEREMONIE

08h15 : Arrivée du commandant des troupes

Inspection des troupes Honneurs aux emblèmes

08h30: Arrivée des autorités

Salut au drapeau de la gendarmerie par les autorités

08h40 : Remise de décorations

08h50 : Lecture par le Haut-Commissaire de la République du message du Secrétaire

d'Etat auprès du Ministre de la Défense, chargé des Anciens combattants et de la

mémoire

Dépôt de gerbes Minute de silence

Marseillaise

Salut aux anciens combattants, aux délégations, aux jeunes participants à la journée Défense et Citoyenneté

Départ des autorités Fin de la cérémonie

Le Haut-Commissaire, le représentant du Président de la Polynésie française, le Contre-Amiral COMSUP et le Directeur de l'Office National des anciens combattants se sont entretenus avec une trentaine de jeunes qui participent à la Journée Défense et Citoyenneté organisée, à leur attention, au sein des locaux du Haut-Commissariat, à l'occasion de ce 72ème anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945.



Message de M. Jean-Marc TODESCHINI, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de la Défense, chargé des Anciens combattants

Le 8 mai 1945, la victoire des nations alliées consacrait la victoire de la démocratie, des valeurs universelles e la liberté et de la dignité humaine.

Il y a soixante-douze ans prenait fin, en Europe, la guerre la plus meurtrière que l'humanité ait connue. Plus de cinquante millions de femmes, d'hommes et d'enfants, dont la moitié de civils, périrent.

Dès le 18 juin 1940, par la voix du général de Gaulle, la France avait dit son refus et sa volonté d'agir pour retrouver sa place au sein des grandes nations, afin de porter son message universel de Liberté, d'Egalité et de Fraternité. Le 8 mai 1945, la France était à Berlin, effaçant la défaite de mai 1940 et l'esprit de collaboration.

Aujourd'hui, nous rendons hommage à toutes les générations de la Seconde Guerre mondiale.

Hommage aux combattants de 1940 dont les sacrifices permirent, lors de combats restés dans les mémoires comme en Norvège, à Montcornet ou à Chasselay, de ralentir l'avancée de l'armée allemande au printemps 1940. Beaucoup d'entre eux laissèrent leur vie lors de la bataille de France et firent honneur à nos armées.

Hommage à toutes ces femmes et tous ces hommes, Français ou venus du monde entier, issus de toutes les origines et de toutes les cultures qui conjuguèrent leurs efforts pour libérer le territoire national et faire triompher la fraternité.

Hommage aux Français Libres qui, audacieux et précurseurs, venant de France, d'Afrique ou d'ailleurs, légionnaires, tirailleurs, marsouins, marins ou aviateurs, constituèrent une admirable cohorte de volontaires ayant en commun la Croix de Lorraine. Ces soldats de l'armée d'Afrique, anciens de Bir Hakeim, débarquèrent en Provence. Ceux des commandos Kieffer furent les premiers Français à débarquer en Normandie.

Hommage aux Résistants de l'intérieur, de toutes convictions, qui choisirent de mener le combat sur le territoire national au sein de réseaux, de mouvements, de maquis.

Hommage aux victimes de la déportation, condamnées pour leurs idées ou pour ce qu'elles étaient, qui subirent l'innommable.

Souvenons-nous des milliers de victimes civiles, hommes, femmes, et enfants, qui subirent représailles et bombardements.

Souvenons-nous également de ces victimes trop longtemps oubliées, gens du voyage fichés et internés, malades et handicapés morts de délaissement dans les établissements qui les hébergeaient.

Notre pays s'est construit, après 1945, sur le souvenir de ces tragédies et par la volonté de vivre ensemble au sein d'une Europe en paix, unie, préservée des nationalismes et des idéologies totalitaires.

C'est cette volonté qui a permis la réconciliation des nations européennes et c'est sur cette base que la construction européenne fut possible. Aujourd'hui, soixante ans plus tard, l'union de ces nations est la garantie de la préservation de la paix et de la liberté des Européens. En ce jour, nous mesurons l'étendue de la responsabilité que nous avons reçue en héritage et la nécessité impérieuse de le préserver, pour que le désastre que fut la Seconde Guerre mondiale ne se reproduise jamais.

Jean-Marc TODESCHINI



REMISE DE DECORATIONS



Médaille militaire - remise par le Contre-Amiral Denis BERTRAND, Commandant supérieur des forces armées en Polynésie française

- Major, Franck POIRRIER
- Major, Alexandre LUCHIN
- Adjudant-Chef, Denis HERVIEU
- Maître Principal, Francis PICOT
- Maître Principal, Gilles GERROUE
- Maître Principal, Cédric MENGELLE

Médaille militaire - remise par le Colonel Philippe PAYRE, Commandant le Régiment du service militaire adapté de Polynésie française

- Sergent-Chef, David HODOST



Insigne de Chevalier de l'Ordre national du mérite –remis par le Colonel Philippe PAYRE, Commandant le Régiment du service militaire adapté de Polynésie française

- Capitaine Cyrille MEREZEGUE